

Question orale de G. VAN GOIDSENHOVEN, Conseiller communal, relative à la sécurité d'accès à l'école de promotion "Cours Érasme", chaussée de Mons.

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst :

L'école de promotion sociale « Cours Érasme » a été inaugurée récemment. Force est de constater qu'un certain nombre d'étudiants prennent quotidiennement des risques pour traverser la chaussée de Mons à hauteur du bâtiment de l'école. Certes, il existe des passages piétons en aval et en amont de l'école. Certes, la chaussée est une voirie régionale. Il n'en reste pas moins que la situation est préoccupante et que le risque d'accident entre véhicules et piétons est élevé.

Ainsi, je souhaite savoir si le Collège est au courant de cette problématique ?

Avez-vous évalué cette situation ?

Des contacts ont-ils été pris avec la Région ou la zone de police pour prendre des mesures pour apporter des réponses à cette problématique ?

Madame l'Échevine MÜLLER-HÜBSCH donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de schepen MÜLLER-HÜBSCH geeft lezing van het volgende antwoord :

Le Collège a convenu avec la Région des mesures qui seront prises au cours des prochaines semaines. C'est en effet le cas qu'environ 600 élèves sont présents chaque jour dans cette antenne et qu'un ajustement de la mobilité autour de l'école s'impose d'urgence. La chaussée est gérée par la Région, il était donc nécessaire de demander ces mesures à la Région. Les passages pour piétons qui existent sont trop éloignés car ils se situent à hauteur du supermarché Delhaize et du square Elsa Frisson.

Il y aura donc un passage piétonnier, avec une petite îlot au milieu de la chaussée de Mons, juste devant l'entrée de l'école, sur le côté gauche. Les rues Théodore Beckaert et Victor Rauter vont avoir également des passages pour piétons car la plupart des enfants viennent de l'Athénée Bracops et prennent ce chemin.

Devant l'école, il y aura de l'espace pour les vélos et une zone 30 avec des mesures pour ralentir la circulation par des coussins berlinois. Une zone de livraison a été convenue avec le supermarché au rez-de-chaussée. Ce plan a été accepté par le Collège et est maintenant en phase de mise en œuvre par la Région. Lors des réunions avec la Région, il a été clairement indiqué qu'il s'agit d'un projet urgent. Il reste à mentionner que ces mesures sont de petites interventions préliminaires, la commune discutera également de la rénovation de l'ensemble de la chaussée avec la Région.

G. VAN GOIDSENHOVEN remercie Madame l'Échevine MÜLLER-HÜBSCH car cela fait des années que la question de la rénovation de la chaussée de Mons revient comme le « monstre du Loch Ness ». Il serait intéressant que la Région arrête un projet définitif et surtout que la commune puisse entamer un examen approfondi de ce que cette voirie importante doit devenir.

Pour ce qui est du passage piéton, il constate que Madame l'Échevine MÜLLER-HÜBSCH

a pointé le fait que des réponses structurelles vont être apportées prochainement, il espère qu'elles viendront le plus rapidement possible parce que, pour l'instant, la situation est vraiment dangereuse. Il regrette que ces solutions n'aient pas pu être anticipées par rapport à l'ouverture de l'école.